SANTÉ

Médecins résidents, étudiants en pharmacie et chirurgiens dentistes en grève

Les médecins résidents, les étudiants en pharmacie ainsi que les résidents en chirurgie dentaire sont, depuis hier, en grève de deux jours. Les étudiants en chirurgie dentaire, pour leur part, sont en grève illimitée. Un moyen pour faire aboutir leurs revendications socioprofessionnelles.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Les étudiants en médecine et pharmacie ne décollèrent pas. La contestation a touché plusieurs spécialités. Médecins résidents, étudiants en pharmacie, résidents et étudiants en chirurgie dentaire se sont mobilisés pour faire aboutir leurs plates-formes de revendications.

Pour faire pression sur leurs deux tutelles, à savoir le ministère de la Santé et celui de l'Enseignement supérieur, ces étudiants ont opté pour le débrayage et des sit-in. Les étudiants en chirurgie dentaire sont en grève illimitée alors que les autres ont opté pour une grève renouvelable de deux jours par semaine. Ces derniers prévoient de radicaliser leur action de protestation si aucune réponse n'était apportée à leurs revendications. Selon le Collectif autonome des médecins résidents algériens, initiateur de ce mouvement de grève, «la protestation ne prendra fin qu'après un engagement sérieux de la part des deux tutelles de prendre en charge les préoccupations soulevées par ces médecins». Avec un bac +13 ou 14, les médecins résidents touchent un salaire de base de 30 000 DA. «C'est aberrant !» dénoncent-ils. Les protestataires revendiquent un statut particulier digne qui inclut, en outre, le droit à l'exercice syndical. «Le gouvernement a copié, dans son intégralité, le statut des internes en France pour l'appliquer aux médecins résidents algériens, mais en supprimant les libertés syndicales», a souligné un délégué. Ils demandent également l'amélioration de la situation et des conditions de travail de la corporation, une formation de qualité, la suppression du service militaire ainsi que l'abrogation du décret portant service civil. «C'est une prise d'otage car après 14 années d'études, nous sommes obligés d'effectuer le service militaire et de 2 à 4 ans de service civil», dénoncent-ils.

Ils proposent également la mise à la disposition des médecins spécialistes affectés dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux d'un plateau technique en adéquation avec leur qualification, des logements de fonction, la gratuité du transport entre le lieu de résidence d'origine et le lieu de travail des postulants, la majoration des salaires en fonction de la zone de travail et de bénéficiaire de primes «légitimes», telles que la prime de risque, de contagion, d'accidents du travail, d'encadrement et enfin la revalorisation de l'allocation de recherche qui est actuellement de 4 000 DA. Les résidents proposent aussi une revalorisation de la prime de garde, qui est de 600 DA, à 10 % du salaire de base. Ils exigent la suppression des examens intercalaires. «Ces examens ont été ajoutés en décembre 2010.

Auparavant, nous avions deux examens par an, mais actuellement, pendant toute l'année nous ne focalisons sur les examens au détriment de la formation», dénoncent-il. D'ailleurs, selon ces grévistes, certaines spécialités comme la pédiatrie, la psychiatrie ou la chirurgie dentaire sont passées subitement de 3 à 4 ans d'études sans que les étudiants aient été avertis. Par ailleurs, le doyen de la Faculté centrale ainsi que des cadres du ministère de la Santé ont reçu, chacun de son côté, les délégués des étudiants pour discuter de leurs préoccupations. «Nous les avons informés de nos revendications, mais pour le moment, nous n'avons reçu aucune promesse pour une prise en charge», ont rapporté ces délégués.

S. A.

SALON DU MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE

Le ministre de la Santé appelle les importateurs à passer à la production

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a appelé, encore une fois, hier, à la promotion de l'utilisation des médicaments génériques. Intervenant en marge du Salon international du médicament générique alGeneric, organisé à la Safex, Djamel Ould-Abbès, a rappelé qu'à l'horizon 2014, 70% des besoins en médicaments seront couverts par la production nationale.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - «Les importateurs du médicament sont les bienvenus, mais ils doivent respecter la loi et investir dans la production», a déclaré, hier, le ministre de la Santé. Il assurera aussi que la sensibilisation et la promotion du générique sont une urgence en vue, notamment, de réduire la facture de l'importation qui a atteint, l'année passée, deux milliards et demi de dinars.

La campagne de sensibilisation devrait être axée, selon le ministre, sur l'efficacité et la qualité de fabrication du générique. Le salon du médicament générique intervient, faut-`il le rappeler, dans une période de forte tension sur le médicament et de pénuries perturbant le marché et pénalisant les malades. Djamel Ould-Abbès expliquera cette situation par les difficultés minant la filière de distribution.

Le ministre a aussi annoncé le lancement de projets de partenariat pour la réalisation d'unités de production, notamment, entre des laboratoires italiens, allemands et émiratis et des producteurs nationaux dont le groupe Saidal. S'agissant de la production de l'insuline par Saidal, le ministre a reproché aux responsables du groupe que la dynamique de fabrication de ce médicament accusait des lacunes. Il donnera instruction pour que la production puisse se baser sur les stylos, moyens plus commodes pour l'injection de l'insuline. Djamel Ould-Abbès annoncera aussi la visite prochaine de responsables du laboratoire émirati Gulphar dans le cadre d'un partenariat pour la fabrication de l'insuline. Les Emiratis visiteront de ce fait l'usine de Saidal. La production nationale est passée, selon les responsables du secteur, de 28% en 2009 à 38% en 2010 des besoins nationaux. Pour ce qui est du Salon du médicament générique, il enregistre la participation de 36 exposants contre 23, l'année passée.

F.-Z. B.

GRÈVE DES RÉSIDENTS

«Nous prendrons en charge les primes et indemnités»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a déclaré, hier, que la plupart des revendications des médecins résidents, entrés en grève de deux jours le même jour, ne concernaient pas son secteur.«Nous avons reçus les médecins résidents au siège du ministère et leur avons assuré que leurs revendications concernant les primes de garde et de contagion seront prises en charge. D'autres secteurs sont, cependant, concernés par leurs autres revendications», a annoncé le ministre.Il renverra ainsi les résidents mécontents vers le ministère de la Défense pour la suppression du service national et vers le ministère de l'Enseignement supérieur pour les questions pédagogiques. Il dira, cependant, que le service civil que les résidents veulent faire annuler «est nécessaire à la prise en charge et à la couverture des régions isolées du territoire national». Djamel Ould-Abbès refusera aussi la proposition faite par les résidents et qui concerne l'annulation des évaluations régulières. Il justifiera sa décision par l'importance de la qualité de la formation en sciences médicales.

F.-Z. B.

EDUCATION NATIONALE

Rassemblement des économes devant la présidence

Les fonctionnaires des services économiques de l'éducation nationale, qui ont tenu hier un sit-in à quelques encablures de la présidence en colère, ont trouvé, ouverte, la porte du dialogue avec le ministre de tutelle.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Habituellement dense sur l'avenue Pékin qui mène à El-Mouradia, la circulation routière et même piétonne l'était davantage hier à cause du sit-in organisé par une quarantaine de coordinations de wilaya des fonctionnaires des services économiques de l'éducation nationale. Affiliés à l'Union nationale des personnels de l'éducation (UNPEF-UGTA), entre 2 000 et 3 000 travailleurs – dont les économes – se sont rassemblés dès 9h du matin, pour la seconde fois en quelques semaines, au lycée Cheikh-Bouamama (ex-Descartes) et à quelques encablures du siège de la présidence de la République.

A l'aide de banderoles décriant la hogra, la différenciation dans l'octroi des primes, voire la discrimination qu'ils subissent par rapport à d'autres catégories professionnelles, ces travailleurs en colère ont, après une journée de protestation, trouvé la porte du dialogue ouverte avec la tutelle.

Alors qu'aucun responsable n'avait voulu les recevoir lors de leur premier regroupement, c'est le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, qui a lui-même reçu les dix membres de la commission de suivi et de gestion de la coordination nationale, pendant plus de deux heures. Selon un porte-parole de cette coordination, M. Boubaha, le ministre de tutelle, a exprimé «une disponibilité à nous écouter, à prendre nos doléances en considération».

En ce sens, une commission regroupant des représentants du ministère, la Centrale syndicale et de la coordination protestataire devrait entamer aujourd'hui ses travaux. Au menu, l'examen de 14 revendications visant l'amélioration des conditions socioprofessionnelles de cette corporation, qui comptent 20 000 travailleurs à travers le territoire national. Parmi ces revendications, l'élargissement du bénéfice des primes d'expérience pédagogique et de documentation aux personnels des services économiques, en vertu du décret exécutif 08/315 du 11 octobre 2008, ainsi que l'octroi de la prime de responsabilité des comptables publics, des indemnités de gestion par intérim des établissements annexes et d'encadrement des concours et examens. Il est aussi question de revoir le classement des auxiliaires des services économiques de la catégorie 7 à la catégorie 9, le versement de la prime de scolarité et de libérer les économes de la vente et distribution des livres scolaires.

Tout en prenant acte de cette avancée, en levant leur sit-in en milieu d'après-midi, les protestataires ne comptent pas cependant en rester là. En cas de non-satisfaction de leurs revendications, ils envisagent d'en référer au Premier ministère, sinon à la présidence de la République.

C. B

CONTESTATIONS POPULAIRES EN HAUTE-KABYLIE

Les citoyens ferment les sièges de l'APC d'Akbil et de la daïra de Beni Yenni

La vague de colère et de contestation populaire qui secoue la wilaya de Tizi-Ouzou dans tous les secteurs, comme partout ailleurs dans le pays, depuis le début de l'année en cours, gagne de plus en plus de communes de la Haute-Kabylie où les citoyens, déjà épuisés par le poids de la précarité et les conditions de vie difficiles, doivent aussi subir les excès et les abus d'une administration locale «lourde, bureaucratique et sourde», qui les maintient en retard ou carrément à l'écart du «développement, alors que des milliards de dinars ont été alloués par le pouvoir central», ne cessent-ils de crier à chaque fois. Et pour faire entendre leurs voix, il ne reste à ces citoyens que la rue et les actions bruyantes pour faire bouger les choses et «casser» tous les blocages dressés par des responsables insoucieux de leurs problèmes et de leur détresse. Et c'est ce à quoi ont recouru les citoyens du village Darna, dans la commune d'Iboudrarène, las d'attendre une solution à leurs problèmes, et devant les multiples blocages de cette administration, ont fermé le siège de la daïra de Beni Yenni durant toute la journée de lundi. Les contestataires ont recouru à cette action musclée pour dénoncer les services de la daïra, son chef en tête, et la Subdivision du logement et des équipements publics (SLEP), accusés d'être «responsables des retards et de tous les problèmes qu'ils endurent dans l'habitat rural, alors que certains de nos dossiers remontent à l'année 2009 et même 2008», ont crié ces citoyens en colère.

Pour les contestataires, cette démonstration de force fait suite surtout à la non-concrétisation des promesses faites par le wali de Tizi-Ouzou lors de sa visite dans la commune, le 9 février dernier, de «régulariser tous les dossiers de l'habitat rural restés bloqués à cause de la surélévation». Malheureusement, plus d'un mois après, la situation est restée inchangée à Iboudrarène, comme dans toute la daïra de Beni Yenni. Et en l'absence du SLEP — les contestataires ont exigé sa présence —, le chef de la daïra a dû surseoir à «sa» réunion de travail pour «céder» à cette furie populaire qui scandait toute sa colère par des slogans hostiles et qui menaçait de tout saccager.

La rencontre avec ces citoyens, même si elle a connu des moments de grandes tensions et des propos souvent acerbes, surtout à l'égard du SLEP, s'est néanmoins déroulée dans le calme et sans dérapages notoires, surtout après que le chef de daïra ait accepté de fermer lui-même tous les services de son institution. De l'habitat rural avec les multiples péripéties qui mènent des services techniques aux Domaines puis à la wilaya et à la CNL, les problèmes innombrables ont été exposés par les citoyens et les blocages cités, avec à la clé des preuves à l'appui. Les coupures intempestives de l'électricité, l'entretien du réseau routier par les travaux publics, la situation du centre médico-social ont été aussi les problèmes, relevant des services, dépassant les prérogatives des élus locaux, qui ont remis au goût du jour par les protestataires. Le chef de la daïra, en présence du vice-président de l'APC d'Iboudrarène a promis de faire le nécessaire pour faire parvenir en «urgence» ces revendications à qui de droit. Vers 15 h, la situation est revenue au calme et les protestataires ont consenti à libérer les lieux non sans avoir «assuré de revenir dans quelques jours et plus nombreux encore si rien de sérieux n'est fait». De leur côté, les habitants du village Aït Laziz de la commune d'Akbil, relevant de la daïra d'Aïn El Hammam, se considérant «marginalisés et exclus» du développement, s'en sont pris au siège de leur APC qu'ils ont fermé et occupé durant deux jours, dimanche et lundi, pour exiger notamment le règlement des problèmes du village relatifs à l'électrification, l'alimentation en eau potable, le ramassage des ordures et l'amélioration urbaine. Le maire, avec son exécutif, tout en reconnaissant la légitimité des revendications de ces concitoyens, avec lesquels il a d'ailleurs engagé des discussions durant les deux jours, estime, cependant, que «certains problèmes dépassent les prérogatives de l'APC et relèvent de la compétence des directions de la wilaya», s'est-il défendu. Ni le chef de la daïra d'Aïn-El-Hammam ni aucun représentant des services de la wilaya de Tizi-Ouzou ne s'est manifesté malgré l'exigence des contestataires. «Tant que les citoyens s'en prennent à leurs élus locaux, l'administration reste indifférente et ne réagit que quand ce sont ses services qui sont ciblés», a expliqué un citoyen sur les lieux. Un message qui semble avoir été bien décrypté par les représentants des contestataires qui ont tenu un conclave-marathon avec leurs élus pour aboutir, tard dans la soirée, à des solutions dans le cadre des PCD pour certains problèmes «légers» et convenir d'un déplacement à la daïra pour soumettre les autres problèmes.

Sadek Aït-Salem